Image not found or type unknown

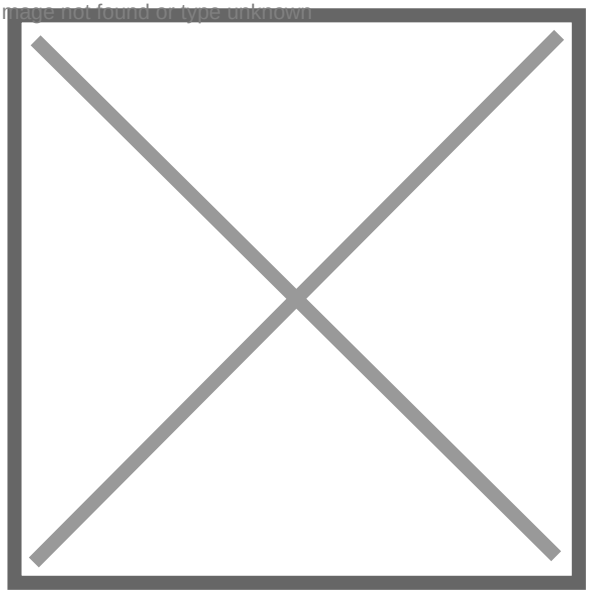

Désaccord conjugal en union libre

Par **vadrouilleur01**, le **14/10/2010** à **18:46**

Bonjour,
Je vis en union libre avec une personne d'origine marocaine et nous avons une fille de 4 ans.
Ma compagne qui a des ressources refuse de participer aux charges du foyer et espère que je vais quitter le domicile conjugal en lui abandonnant mes bien mobilier.
De plus elle me menace de partir à l'étranger avec la petite en cas d'action judiciaire de ma part et casse du matériel m'appartenant si je ne cède pas à ses volontés.
Son comportement me mets en position difficile matériellement et affectivement pour notre fille. Je ne veux pas lui donner l'oportunité de me mettre en tord et d'être écarter du domicile.
Quelles précautions dois-je prendre et quelles démarches puis-je effectuer ?
SVP
Merci

Par **mimi493**, le **14/10/2010** à **18:50**

Il n'y a pas de désaccord conjugal puisque vous n'êtes pas marié.
Il n'y a pas de mariage, pas de PACS, donc elle n'est pas tenue de participer aux charges du foyer.
C'est ça de ne pas se marier. Aucun droit sur rien.

Vous ne pouvez que demander au JAF une interdiction de sortie du territoire de l'enfant (et en cas d'urgence, ça se demande à la police, ça dure 48h) si tant que vous puissiez prouver le risque d'enlèvement parental

Et évidemment, le bail est aux deux noms ?

Allez voir un avocat

PS : une femme musulmane non mariée qui rentre dans un pays musulman avec une batarde .. vous connaissez sa famille ?

Par **vadrouilleur01**, le **14/10/2010** à **18:56**

Le bail est aux deux noms et elle est capable de partir dans sa famille en Hollande.

Par **vadrouilleur01**, le **14/10/2010** à **18:59**

je connais sa famille

Par **Clara**, le **14/10/2010** à **19:14**

Elle est speciale quand meme, elle veut le beurre, l'argent du beurre, la petite et votre santé ! Ne vous laissez pas faire, ne cedez pas à son chantage, meme si elle n'a aucune obligation, elle se laisse entretenir alors qu'elle gagne sa vie ! Dites lui que ça a un nom les femmes comme elle. Et faites tout pour preserver la presence de votre fille sur le territoire français comme vous le conseille Mimi

Par **vadrouilleur01**, le **14/10/2010** à **19:26**

Je suis en retraite depuis juillet, reconnu travailleur handicapé, j'envisage de prendre une activité de gardiennage avec un logement de fontion pour me sortir de cette situation et de demander l'éducation partagée. ce qui fait qu'elle gardera le logement actuel et aura sa part de retards de loyer à payer ! Hug.

Par **mimi493**, le **14/10/2010** à **19:53**

et elle a quel age ?

Par **vadrouilleur01**, le **14/10/2010** à **20:22**

41 ans, analphabette, propre, courageuse mais très déterminée c'est tout pour la famille en

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

premier, recherche de contrats pous ses frères et soeurs, mariage blanc.....
Merci de vos réponses;
J'envisage sérieusement de prendre un avocat du RPR ou FLN ! Hug.
Elle a même essayé de me faire mettre la carte grise de mon camping-car au nom de la petite alors que j'ai 4 filles et 8 petits enfants d'un premier mariage.
j'ai une autre solution (peut-être) c'est de faire le canard en attendant qu'elle ait beaucoup de tunes, de la marier et de divorcer pour la plumer Hialla, à l'étude! Hug mon frère Hug guette ma soeur!
Je plaisante ça me réconforte de correspondre avec des français, mes meilleurs amis ont fait la malle et je les comprends mais je pense à la petite d'abord, elle n'a que 4 ans , je pense que c'est trop tôt pour lui infliger une séparation ferme, dans deux à trois ans elle maitrisera internet, skype...ce sera mieux que le téléphone arabe.
Je ne suis pas raciste pour autant, j'ai pris un mauvais lot "tombé du chameau", c'est à dire entrée en fraude mais je n'aime pas les gens qui crachent dans la soupe surtout quand ils n'ont rien à se mettre sous la dent !
à vous le clavier et merci de vos conseils;

Par **Clara**, le **14/10/2010** à **20:30**

Vous n'avez pas perdu votre humour, c'est deja ça ! Mais je suis franco tunisienne, donc y a pas que du mauvais partout, vous etes mal tombé, c'est tout. En tout cas elle ne cache pas son jeu, elle est claire dans ses intentions, soyez plus malin

Par **vadrouilleur01**, le **14/10/2010** à **20:45**

Merci,cà fait 2 heures qu'elle est au téléphone pour faire opéré son grand-père de la prostate alors qu'il habite en Hollande depuis 30 ans et a sa sécurité sociale.pendant ce temps, je savoure ma tranquilité mais pas la facture !

Par **Clara**, le **14/10/2010** à **20:48**

(rire!!!) Mais donnez lui donc la facture ou faites restreindre votre ligne, elle n'aura plus qu'à s'acheter des cartes pour le telephone

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés